

AVIGNON | Trois hommes aux assises pour le hold-up du Super U de Puyvert

Ils avouent le braquage au procès

« **A**près des années de réflexion, je reconnais ma participation. » Jolie phrase en apparence, un peu risible aussi, au sujet d'une "participation" qui remonte à mars 2012 seulement. Comme le coup du "J'étais jeune à l'époque", classique aux assises, et qu'on a entendu hier. Mais c'est une avancée : au premier des trois jours du procès du braquage du Super U de Puyvert, Hichem Menadjila a avoué avoir participé à l'attaque. Sans dire toutefois qu'il tenait la Kalachnikov ou frappait les employés : « Je faisais le guet. »

« Vous n'avouez pas pour avoir une peine moins lourde, par hasard ? »

Il n'est pas le seul des trois accusés à reconnaître-enfin- qu'il était dans le coup ce dimanche matin-là. Liesse Bezouh, 21 ans, a admis lui aussi pour la première fois à l'ouverture de l'audience qu'il avait mis une cagoule et participé à ce vol avec arme pour un butin de 5000 euros. Et que si sa voisine l'avait reconnu brûlant la BMW du crime quelques minutes après l'attaque, chez lui à Vi-

trolles, ce n'était pas tout à fait un hasard.

« Permettez-moi de poser une question perfide : vous n'avouez pas pour avoir une peine moins lourde, par hasard ? » a questionné le président de la cour d'assises, Luc Barbier. Les réponses des deux néo-repentants ont laissé entrevoir des caractères différents. D'un côté Liesse Bezouh, bredouillant, « Je voulais me libérer, je vis avec un poids, je suis mal... » Réponse cinquième du magistrat pensant aux parties civiles : « Vous n'êtes pas le seul ! » De l'autre côté, Hichem Menadjila, casier vierge, discours assez posé, qui explique que c'est le psychiatre rencontré en prison qui l'a amené à réfléchir... « Pourrait-on savoir comment c'est, en prison, les autres nous disent "me tout, tu vas t'en sortir..." »

La cour a étudié hier le parcours de ces deux habitants de la région de Marseille. Elle se penchera plus en détails demain sur le troisième locataire du box. Youness Dammane-Debih, 24 ans et étant un jour passé de délinquant, n'est pas sur le même chemin que ses co-accusés : il n'a sa participation, malgré



M^{re} Fayolle (au centre, avec à ses côtés M^{re} Blanc et Roubaud) défend Hichem Menadjila : « Peut-être qu'il avoue pour avoir une peine moins lourde », a-t-il répondu à une question du président Barbier. Ajoutant : « J'ai rarement vu un accusé se présenter en espérant une peine plus lourde... » Photo: Le DUFF

les charges, et notamment les traces ADN relevées par les enquêteurs de la gendarmerie. Précision intéressante : il avait déjà été mis en cause dans l'attaque du même Super U de Puyvert, quelques mois plus tôt.

« Tu ne dois pas aller au procès, sinon on va te tuer »

Le procès dure encore deux

jours. Il se fera sans l'un des principaux témoins. Cette habitante de Vitrolles qui avait lâché le nom de son voisin comme étant l'incendiaire de la voiture suspecte, a été agressée et menacée devant chez elle, arme sur la tempe, le 28 janvier dernier.

« Tu ne dois pas aller au procès, sinon on va te tuer, toi et ta famille. » Voilà ce qu'elle a entendu. « Sa dispense de présence au procès est justifiée », a souligné Jean-Marc Soriano, l'avocat général. Normal. Mais le récit de l'épisode donne aussi, rétrospectivement, un aperçu refroidissant de ce qu'a pu être l'attaque violente du Super U de Puyvert, où cinq employés étaient présents. Les visages encore marqués de ces derniers, présents au procès, sont d'ailleurs un autre indice.